

**FORMATION MIXTE – EMPLOYÉ·E DE COMMERCE AU CPNV**

**i** Pour la rentrée 2024-2025, le CPNV ouvre une classe de formation mixte du commerce. La formation mixte est un modèle de formation professionnelle initiale (CFC ou AFP). Les apprenti·e·s effectuent une première année d'apprentissage en école. Ils·elles acquièrent les bases du métier en suivant des cours professionnels et une formation pratique. Durant cette année, ils·elles sont accompagné·e·s dans la recherche d'une entreprise formatrice pour poursuivre leur formation en voie duale en deuxième année. Le but est d'offrir une alternative à une année de transition, en entrant directement dans un cursus certifiant.<sup>1</sup>

<p><b>Orientation</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le CPNV ouvre une classe de <b>12 apprenti·e·s</b> (maximum) <b>employé·e·s de commerce CFC ou AFP</b>.</li> <li>○ Le choix d'orientation se fait par la personne en formation et le·la professionnel·le qui l'accompagne dans ses recherches. L'école peut demander un réajustement lors de la procédure d'admission.</li> </ul>
<p><b>Pour qui ?</b></p> 	<p>La formation mixte s'adresse aux jeunes ayant des difficultés à accéder au premier marché de l'apprentissage.</p> <p><b>Conditions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Disposer d'un <b>projet professionnel</b> lié aux formations du commerce.</li> <li>○ Avoir déjà effectué des <b>démarches de postulation</b> dans le domaine. Si possible, avoir déjà effectué un stage d'une semaine.</li> </ul>
<p><b>Organisation</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les <b>cours professionnels</b> ont lieu le lundi et le mardi. Les apprenti·e·s les suivent au CPNV ou dans une autre école plus proche du domicile si les jours de cours concordent. Les apprenti·e·s sont soumis aux mêmes conditions que les apprenti·e·s dual de première année.</li> <li>○ La <b>formation pratique</b> a lieu le mercredi et le vendredi à l'espace entreprise du CPNV (salle A 301) de 8h à 12h et de 13h à 16h30. Les apprenti·e·s employé·e·s de commerce sont évalué·e·s selon les objectifs évaluateurs de la branche « Services et administration ».</li> <li>○ <b>L'aide à la recherche d'emploi</b> a lieu le jeudi par un·e enseignant·e de techniques de recherche d'emploi et de soutien scolaire. Ce coaching est supervisé par l'UTT.</li> <li>○ Les <b>CIE</b> ont lieu à la CIFC-VD a raison de 4 jours de cours lors de la première année.</li> </ul>
<p><b>Activités</b></p> 	<p>Les apprenti·e·s effectueront différents mandats et tâches pratiques, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ sous-traitance de certaines tâches du secrétariat du CPNV</li> <li>○ soutien à la communication (site Internet, réseaux sociaux, ...) et à comptabilité de diverses associations partenaires.</li> <li>○ organisation d'événements, d'expositions et de concours qui visent à mettre en valeur les talents des usager·ère·s du CPNV.</li> <li>○ autres mandats pour des associations, des fondations ou d'autres organisations à but non-lucratif.</li> </ul>

<p><b>Inscription et dossier de candidature</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'inscription a lieu dès fin mars jusqu'au <b>30 juin 2024</b>. Si des places sont encore disponibles, le délai d'inscription sera prolongé.</li> <li>○ L'inscription se fait par envoi d'un dossier de candidature complet à l'adresse suivante : <p style="text-align: center;">Centre professionnel du Nord vaudois EPCY – Formation mixte Rue Roger-de-Guimps 41, Case postale 1401 Yverdon-les-Bains</p> </li> <li>○ Le dossier de candidature doit contenir : une lettre de motivation en précisant la voie (AFP ou CFC), un CV, les certificats, rapports de stage et attestations obtenus précédemment.</li> <li>○ Prérequis d'admission : si possible, avoir réalisé un stage d'une semaine dans le domaine.</li> </ul>	
<p><b>Procédure d'admission et contrat</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un entretien d'admission est réalisé au CPNV. Le contrat est signé avec le CPNV. Le suivi de la formation pratique se fera par Madame Anouk Chapuis.</li> <li>○ Une évaluation du niveau de français sera effectuée en début de formation et permettra de formuler des objectifs de progression accompagnés ou non de mesures de soutien.</li> </ul>	
<p><b>Calendrier</b></p> 	<p><b>Juin et juillet 2024</b></p>	<p>Entretiens de sélection au CPNV</p>
	<p><b>31 juillet 2024</b></p>	<p>Communication des admissions</p>
	<p><b>Août 2024</b></p>	<p>Signature du contrat d'apprentissage au CPNV</p>
	<p><b>19 août 2024</b></p>	<p>Début de la formation</p>

<sup>i</sup> Plus d'informations sont à disposition sur le site officiel de l'Etat de Vaud sous la rubrique : <https://www.vd.ch/formation/formation-professionnelle/lapprentissage-en-formation-mixte>